

## COMMUNIQUE DE PRESSE – DELSOL Avocats accompagne Circuit Paul Ricard dans son partenariat officiel avec Richard Mille

**17 octobre 2018** – DELSOL Avocats a accompagné Circuit Paul Ricard dans son partenariat officiel avec la marque de montres de luxe, Richard Mille.

Le circuit automobile situé au Castellet dans le Var, a été créé en 1970 par Paul RICARD, maire d'un village voisin, dans le but d'organiser un événement récurrent et d'ampleur internationale dans la région. Grands Prix de F1, Bol d'Or et innombrables épreuves mécaniques sur quatre ou deux roues ont écrit la légende de ce circuit.

Le partenariat mis en place permettra à la marque Richard Mille d'orner les écrans d'affichage vidéo, la flotte de véhicule du circuit, les espaces d'accueil et la tour chrono imaginée et dessinée par les équipes de Richard Mille qui a été érigée pour le Grand Prix de France de Formule 1.

**Circuit Paul Ricard** était conseillé par **DELSOL Avocats** avec une équipe composée d'Emmanuel KAEPPELIN, associé co-responsable du département Droit des sociétés - Fusions-acquisitions, et Raphaël ORY, avocat senior.

Contact presse : Anne DECHENAUD, Responsable communication/marketing ([adechenaud@delsolavocats.com](mailto:adechenaud@delsolavocats.com) - +33 (0)1 53 70 69 69)

### **A propos de DELSOL Avocats – [www.delsolavocats.com](http://www.delsolavocats.com)**

DELSOL Avocats est une entreprise de 100 avocats inscrits aux Barreaux de Paris et de Lyon.

Elle a pour vocation de répondre à tous les besoins juridiques et judiciaires de la vie professionnelle, dans leurs aspects nationaux et internationaux.

Animée de convictions fortes, elle accompagne, conseille et défend une clientèle diversifiée composée d'entreprises industrielles et de services, d'institutions financières, d'organisations non-lucratives et de collectivités publiques.

Organisée par départements, DELSOL Avocats constitue régulièrement des groupes de travail pluridisciplinaires pour mener à bien les opérations complexes.